



EXTENSION DU PARC CINERAIRE

Le mardi 31 octobre 2017

Le Service Communication de la CIVIS
communication@civis.re
0692 88 16 50
29 route de L'Entre-Deux
97410 Saint-Pierre



0262 49 96 00



accueil@civis.re



www.civis.re



CIVIS-Officiel

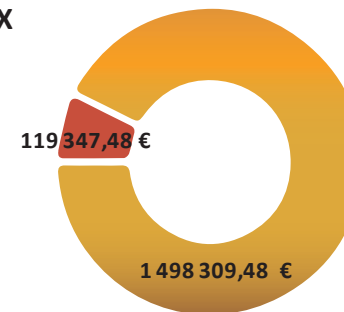
Le Centre Funéraire du Sud page 3

Le parc cinéraire page 4

Les chiffres page 7

Entrant peu à peu dans les moeurs, la crémation est de plus en plus choisie par les familles. La capacité d'accueil du parc cinéraire étant arrivée à saturation, la CIVIS a entrepris des travaux d'extension. De nouveaux équipements et un espace entièrement réaménagé permettent ainsi de répondre aux attentes et aux besoins de la population.

COÛT DES TRAVAUX



Total : 1 617 656, 97 € TTC

■ Etudes : 119 347,48 €

■ Travaux : 1 498 309,48 €

Maître d’Oeuvre : Le groupement Pihouée architecte – Bureau d’études ATEA

Contrôle Technique : Entreprise SOCOTEC

CSPS : Entreprise ARCHITEX

Lot 1 : VRD – équipements – mobiliers – signalétique – bassins : Entreprise TPL

Lot 2 : gros œuvre – charpente – couverture zinc : Entreprise ABC

Lot 3 : plantations et arrosage : Entreprise EVE

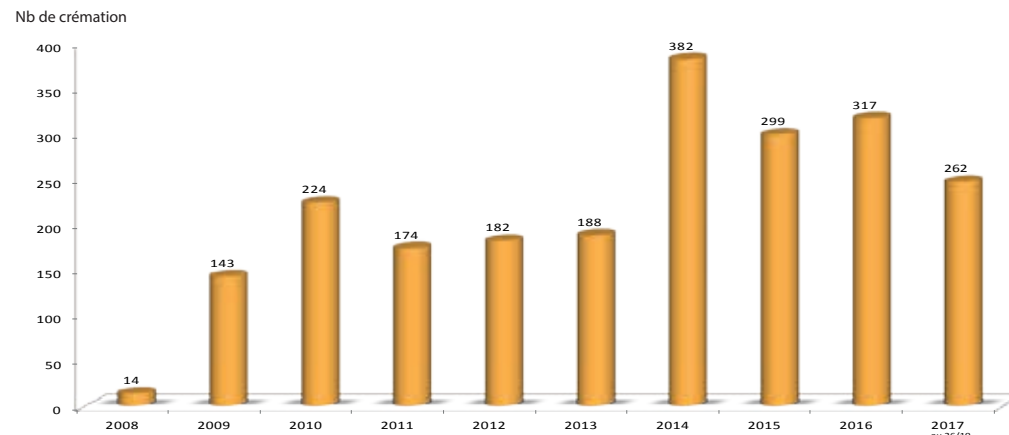
FONCTIONNEMENT

De décembre 2008 à octobre 2017 :

109 concessions acquises (columbariums et cavurnes)

205 dispersions

2 170 crémations



UN PROJET MENÉ EN COLLABORATION AVEC LES DIFFÉRENTS SERVICES DE LA CIVIS

La mutualisation des services de la **CIVIS** a permis de générer des économies en termes d'investissement et de fonctionnement.

La pépinière de la **CIVIS** a fourni une grande partie des plantes nécessaires (hors gazon) à l'aménagement paysager, soit 1 951 plants.

Une équipe de 7 jardiniers a spécialement été composée pour ce projet par la régie du centre funéraire afin de réaliser les plantations (hors fouilles des fosses). Ces jardiniers assurent maintenant l'entretien de ce parc et de la pépinière nouvellement créée à cet effet.

Grâce à une grande collaboration avec les responsables du centre funéraire, les travaux ont pu être menés tout en assurant le bon fonctionnement du centre sur ces trois missions (crémation, veillée et inhumation) et en minimisant les impacts des travaux sur la sérénité du site.



PROFESIONNALISME

ECOUTE

QUALITE



LE CENTRE FUNÉRAIRE DU SUD

La **CIVIS** a reçu délégation de compétence de ses communes membres en 2002 pour la création de chambres funéraires et d'un crématorium sur son territoire. Inauguré en 2008, le Centre Funéraire du Sud s'inscrit dans une volonté de la **CIVIS** de garantir chaque jour sa mission de service public, en mettant en place les moyens indispensables pour répondre aux besoins de la population réunionnaise.

Les familles ont ainsi à leur disposition une structure d'accueil notablement dimensionnée en termes d'espace et de crémation, conçue pour tous les habitants de l'île, quelque soit leur lieu de résidence.

Le centre funéraire est composé de quatre salons funéraires indépendants permettant l'organisation des veillées dans le respect des traditions, d'une salle d'adieu, d'une salle de crémation, d'une salle de remise des urnes et d'un parc cinéraire destiné à recevoir les cendres des défunts.

FUNERARIUM

- salons funéraires indépendants et équipés
- salle d'adieu omniculte

CREMATORIUM

- salle de crémation
- salle de remise des urnes

PARC CINÉRAIRE

- columbariums
- cavurnes
- jardin des souvenirs

JARDIN DES SOUVENIRS

COLUMBARIUMS

CAVURNES



LE PARC CINERAIRE

Après la crémation, les proches du défunt doivent choisir le devenir des cendres. Conformément aux dispositions de la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008, la conservation des cendres à domicile est interdite. A cet effet, le parc cinéraire permet aux familles de disperser les cendres dans le jardin des souvenirs, de les déposer dans des cases de columbariums ou dans des cavurnes.

L'extension du parc cinéraire a été effectuée en deux phases ; la plus importante ayant été réalisée en 2016-2017.

DEUX PHASES DE TRAVAUX

2012 une petite extension du parc a eu lieu et a consisté en la réalisation de 5 colonnes de columbariums, de 4 cavurnes et de 2 puisards à cendres ainsi que leur accès

2016 les grands travaux d'extension du parc ont été réalisés pour augmenter les capacités d'accueil du parc cinéraire et rendre le site plus agréable

01/06/16
au
01/09/17

La maîtrise d'œuvre a permis la conception et la réalisation des équipements d'accueil des cendres et des urnes nécessaires pour un besoin de fonctionnement de 20 ans, ainsi que l'aménagement de l'espace par un apport d'eau et de plantations adéquates afin d'amener une sérénité sur le site. Ce qui a permis la réalisation de :



70 columbariums
(soit 840 concessions)



210 cavurnes
(210 concessions)



3 puisards à cendres



1 espace de commémoration
des défunts en dispersion



1 une stèle des tous-petits



L'ensemble du parc a également bénéficié d'un aménagement paysager important. Des cheminements et allées facilement accessibles avec une signalétique adaptée ont été mis en place ainsi qu'un bassin, un kiosque, un préau, des bancs, des poubelles, le tout dans un espace boisé et gazonné.